

Rapport sur le préavis municipal 04/2021 concernant le renforcement des berges du Greny au niveau du chemin du Martinet à Commugny – signature d’une déclaration d’engagement en faveur des SITSE

Commugny, le 23 juin 2021

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a été informé le mercredi 16 juin par courriel qu’une séance aura lieu le lundi 21 juin pour présenter en urgence le préavis susmentionné. En plus de la Municipalité (O. Decré et M. Golay) et de la Commission des finances (F. Decurnex Gonzalez, S. Vora, E. Weisskopf), MM. Stéphane Breugelmans (SITSE) et Thierry Nydegger (ingénieur du Bureau Bernard Schenk SA) ainsi que A. Ansermet et Mme N. Sereno-Régis étaient présents.

Après un bref historique (étude hydrologique et hydraulique pour CHF 75'500 autorisée en 2017, étude des SITSE etc.) et les explications techniques, la discussion s’est focalisée sur les responsabilités entre la Commune et les propriétaires. Il n’y a aucun doute que des travaux devront être entrepris mais il n’est pas clair qui devrait payer, par exemple pour l’abattage d’arbre. Il est aussi primordial qu’un dialogue avec les propriétaires ait lieu avant d’entamer ces travaux.

Entre autres il était noté que la Commune a failli à ses devoirs de surveillance et n’a pas mis en place une gestion du cours d’eau et de ses berges depuis des années. Les raisons d’urgence évoquées par la Municipalité (fin de législature, les autres communes vont passer le préavis etc.) n’a pas pu convaincre les membres de la Commission des finances.

Pour arriver à un compromis, Mme la syndique a finalement proposé de changer le préavis en renvoi aux commissions ce que la Commission des finances a accepté. Les représentants des SITSE et Bureau Schenk se sont prononcés en faveur pour initier les travaux préparatifs pour les mises à l’enquête nécessaires.

La séance s’est terminée avec la compréhension des membres de la Commission des finances qu’aucun rapport n’est nécessaire pour la séance du Conseil communal de ce soir.

Le mardi 22 juin 2021 à 14 :09, le municipal M. Golay a téléphoné au président de la Commission des finances pour l’informer qu’une séance aura lieu le soir même à 18 h ou

19 h. M. E. Weisskopf a décliné l'invitation en précisant que tout a été dit la veille en ce qui concerne la Commission des finances. Un échange de mails a suivi l'entretien téléphonique. Nous ignorons si cette séance a eu lieu.

Le mercredi 23 juin 2021 à 14:07 les membres de la Commission des finances étaient informés par le président du Conseil C. Lowe que la Municipalité avait changé d'avis et insiste à présenter le préavis ce soir et ceci après avoir contacté le préfet Mr. Fargeon qui aurait dit :

« La Municipalité doit présenter son préavis du moment qu'elle l'a envoyé et qu'elle a demandé un point à l'ordre du jour en rapport avec ce préavis d'urgence. C'est au Conseil communal, s'il ne veut pas voter le préavis ce soir, de décider de le transformer en renvoi. »

Il est à noter que, selon l'article 81 du règlement du Conseil communal, la Municipalité peut retirer un projet qu'elle a déposé tant que celui-ci n'a pas été adopté définitivement par le Conseil.

Confrontée à ces faits (un peu troublants) de dernière minute, la Commission était alors obligée de préparer le présent rapport qui ne peut avoir qu'une conclusion.

Conclusion

La Commission des finances était informée tardivement sur ce préavis et s'est finalement vu prise en otage par la Municipalité qui a changé d'avis en cours de route. L'urgence de ce préavis n'est pas démontrée puisque ça fait des années que l'entretien du Greny n'a pas été fait correctement et que trois mois supplémentaires ne changent rien à la situation mais au contraire vont permettre d'entamer un dialogue avec les propriétaires ce qui facilitera certainement l'exécution des travaux.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de renvoyer le préavis municipal N° 04/2021 en prenant la décision suivante :

Le Conseil communal de Commugny

Vu le préavis municipal 04/2021 concernant le renforcement des berges du Greny au niveau du chemin du Martinet à Commugny – signature d'une déclaration d'engagement en faveur des SITSE

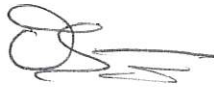
attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

entendu le rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cet objet,

décide : de renvoyer le préavis 04/2021 aux commission à désigner pour étude

Pour la Commission des finances :

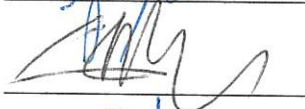
Christine Bärtsch



Floriane Decurnex Gonzalez



Cyrill Schuler



Samir Vora



Emanuel Weisskopf

